



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, M. RUSE Serge, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 15

Absents : 1

Excusés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Etau(ent) excusé(s) : /

Etau(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Débat sur les enjeux et objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
Délibération n°2025 - 32

Vu le Code de l'urbanisme, notamment son article L.153-12 imposant l'organisation d'un débat sur le PADD ;

Considérant l'exposé de Madame le Maire présentant les orientations générales du PADD de la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M) définit la stratégie territoriale à l'horizon 2041 dans le cadre du PLUi, notamment trois grandes ambitions :

1. **Faire battre le cœur des bourgs et villages**
 - Conforter l'armature territoriale autour des pôles principaux (Bayon, Gerbéviller, Blainville-sur-l'Eau – Damelevières).
 - Adapter l'offre résidentielle aux évolutions démographiques (910 logements à produire entre 2027 et 2041).
 - Développer les services, équipements, commerces, et accompagner le vieillissement.
 - Soutenir l'économie locale (agriculture, artisanat, tourisme, petites entreprises) et renforcer l'attractivité par un tourisme vert et durable.
 - Améliorer les mobilités en favorisant les modes doux, les transports collectifs et le covoiturage.
2. **Intensifier l'action face à l'urgence écologique et climatique**
 - Réduire la consommation foncière et tendre vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
 - Préserver la biodiversité, l'eau, les forêts et les sols.
 - Engager la transition énergétique via la rénovation des bâtiments et le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, hydroélectricité, méthanisation, agrivoltaïsme).
3. **Bien vivre au quotidien**
 - Préserver le cadre de vie, les paysages, le patrimoine bâti et vernaculaire.
 - Anticiper et réduire les risques (inondations, mouvements de terrain, incendies, pollutions).
 - Favoriser des modes de vie durables (alimentation de proximité, agriculture urbaine, circuits courts, gestion des déchets et économie circulaire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité

PREND ACTE

De la tenue du débat sur les orientations générales du PADD. Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance des objectifs et enjeux du PADD et en ont débattu collectivement.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Bayon,
Le Maire

